

## UNE RENTREE A L'ENERGIE

Il y a deux ans, le gouvernement, par la voix de son Ministre de l'Economie et des Finances d'alors, Nicolas Sarkozy, déclarait solennellement que « *compte tenu de leur caractère déterminant pour les intérêts de la France, en terme de sécurité d'approvisionnement et de sûreté des activités nucléaires, l'Etat conservera en effet une part majoritaire du capital de ces entreprises (Edf et Gdf) et continuera de définir conjointement avec leurs présidents leurs orientations stratégiques* ».

Aujourd'hui, reniant ses engagements, ce même gouvernement redouble d'efforts pour préparer la privatisation de Gaz de France et permettre la fusion avec le groupe privé Suez.

Les premières ouvertures à la concurrence, loin de produire la baisse des prix annoncée, se sont traduites par une augmentation des tarifs de 70% depuis 2000 pour les usagers domestiques. De leur côté, les usagers professionnels qui ont quitté le service public ont subi une hausse de 48% en deux ans.

La privatisation conduirait à la poursuite de telles dérives tarifaires, à la fin de l'égalité de traitement, au recul des services de proximité, à la fragilisation de la sécurité d'approvisionnement.

Pour la CGT, l'heure est à la mobilisation de tous pour s'opposer à la privatisation de Gdf (et d'Edf) et exiger le retour à une entreprise 100% publique EDF-GDF.

D'ores et déjà une journée de grève et de manifestations est décidée pour le 12 Septembre afin d'exiger le retrait du projet de loi.

C'est une bataille aux enjeux énormes qui s'engage.

Elle nécessitera l'appui et la mobilisation de tous ceux qui sont attachés au service public.

## L'apologie de crimes à l'encontre de fonctionnaires sera jugée !

Le nommé Claude LAMIRAND devra répondre, ce 1<sup>er</sup> Août, devant la 12<sup>eme</sup> chambre correctionnelle de Lyon du contenu de son éditorial du 15 Septembre 2005 sur le site d'« Action Libérale », éditorial intitulé « L'élimination physique d'un fonctionnaire » et visant à légitimer le meurtre de fonctionnaires (alors même que l'actualité était marquée - exactement un an après - par l'assassinat de 2 inspecteurs en Dordogne).

L'UGFF qui avait saisi la justice sera partie civile.

Le ministre que nous avons également saisi n'a pas jugé utile d'avoir la moindre réaction.

## EN CHIFFRES

### Part des salaires

(dans la valeur ajoutée)  
en France

Période 1960-1970 :

**74,2 %**

Période 2001-2006 :

**67,1 %**

(Source Eurostat)

## Urgence à l'hôpital

Selon une enquête de la Fédération Hospitalière de France 68% des hôpitaux publics sont en déficit, avec un besoin de financement estimé à 1 Milliard d'euros.

La fédération CGT de la santé évalue à 75% le taux des hôpitaux publics qui sont en « insuffisance budgétaire ».

Tous les chiffres concordent donc pour souligner la situation catastrophique des hôpitaux publics, situation qui résulte du sous financement délibéré opéré au travers des lois de financement votées chaque année.

Aujourd'hui le choix ne serait il qu'entre suppressions d'emplois ou (et ?) suppression d'investissements pour parvenir à l'équilibre imposé aux établissements?

La Fédération CGT de la santé, n'entend pas laisser l'hôpital public s'enfermer dans une telle fausse alternative.

Soulignant qu'il serait « inacceptable qu'un des 8 pays les plus riches du monde ne soit pas en capacité d'assumer ses obligations de santé publique », la CGT exige « le vote d'une loi modificative de financement de la Sécurité Sociale pour 2006, et pour 2007 une loi donnant au service public de santé des moyens pour assurer ses missions de soins ».